



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Courneuve.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Courneuve pour une durée de 36 jours consécutifs **du lundi 2 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017 inclus**.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est soumis à évaluation environnementale. L'évaluation environnementale du projet de Plan Local d'Urbanisme qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Monsieur Michel LAGUT, retraité ancien directeur de cabinet de la SNCF a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Le siège de l'enquête est fixé au Centre Administratif Mécano – Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Egalité – 93120 La Courneuve.

Les pièces du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront tenus à disposition du public au Centre Administratif Mécano – Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures d'ouverture suivantes :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15,
- Mardi de 13h30 à 17h15,
- Et le samedi 14 octobre 2017 de 8h45 à 11h45.

Le commissaire enquêteur recevra au Centre Administratif Mécano – Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures suivantes :

- **le lundi** **2 octobre** **2017** de **8h45** à **11h45,**
- **le samedi** **14 octobre** **2017** de **8h45** à **11h45,**
- **le jeudi** **26 octobre** **2017** de **8h45** à **11h45,**
- **le lundi** **6 novembre** **2017** de **14h15** à **17h15.**

Le projet de Plan Local d'Urbanisme sera également disponible sur les sites internet de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune <http://www.plainecommune.fr/> et de la ville de la Courneuve.

Ces sites internet pourront également être consultés au Centre Administratif Mécano – Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur - Centre Administratif Mécano – Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Egalité – 93120 La Courneuve, et ce, avant la clôture de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être transmises avant la clôture de l'enquête :

- sur le site de gestion du registre dématérialisé dont l'adresse est la suivante : <http://revision-publique-plu-courneuve.enquetepublique.net>

• et aux adresses électroniques suivantes :

- plu.lacourneuve@plainecommune.com.fr
- revision-publique-plu-courneuve@enquetepublique.net

Le Commissaire enquêteur annexera ces observations, propositions et contre-propositions au registre d'enquête.

Elles seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fera la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut également à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune – Centre administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Egalité – 93120 La Courneuve, et ce, dès la publication du présent arrêté.

L'identité des personnes auprès desquelles les informations peuvent être obtenues sont les suivantes :

- Madame Claire GOUDOUR, responsable de l'Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve – DDUS Plaine Commune.
- Madame Chloé GATUINGT, chargée d'étude au sein de la Direction de l'Aménagement Secteur de la Courneuve- DDUS Plaine Commune

Au terme de l'enquête, le Conseil Territorial de Plaine Commune sera amené à approuver par délibération le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié par rapport au document arrêté pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur.

